

Charte d'engagement des Skippers Lorient Grand Large 2018/2019

Dans le cadre des activités de l'Association Lorient Grand Large, dont une des missions vise à accompagner et préparer les skippers Lorientais en mettant en place des formations et des services adaptés, cet accord a pour objet la définition **des engagements respectifs liant l'association Lorient Grand Large et les skippers adhérents.**



Engagements des skippers dits « Lorientais » :

- Etre adhérent à Lorient Grand Large, moyennant le règlement de sa cotisation annuelle
- Disposer d'un bateau basé à Lorient ou d'un programme d'entraînement d'un minimum de huit semaines par saison à Lorient
- Participer à deux formations théoriques au minimum par saison
- Répondre, autant que faire se peut, aux demandes complémentaires faites pour participer à l'esprit et la dynamique de LGL
- Privilégier la prise de leur licence Voile auprès d'un club de la Rade de Lorient



Conditions d'accueil des skippers « Invités » :

Sont considérés comme « Invités » des skippers dont le bateau n'est pas basé dans l'agglomération de Lorient et qui s'entraînent à l'extérieur du territoire. Ils peuvent, avec l'aval de la commission d'intégration, participer ponctuellement à un événement ou une formation.

- L'adhésion à Lorient Grand Large est obligatoire
- Conditions financières pour les invités : Le prix des stages est facturé au prix coûtant et ne bénéficie pas de l'aide des subventions de Lorient Agglomération. Cette aide est réservée aux coureurs « Lorientais » qui du fait de leur présence en entraînement sur le territoire contribuent à l'économie du secteur Voile à Lorient.



Cotisation annuelle :

- | | | | | | |
|-------------|-----|-------------|------|-----------|------|
| - Minis : | 45€ | - Figaros : | 70€ | - Ultim : | 200€ |
| - Class40 : | 70€ | - IMOCA : | 150€ | | |



Règles de fonctionnement :

- Chaque **formation** doit être **réglée en amont**
- Pour permettre le bon déroulement des formations, les skippers devront s'engager à participer au minimum 4 jours à l'avance
- Toute formation annulée **moins de 7 jours avant sera facturée** à la personne inscrite

Demandes complémentaires faites aux coureurs pour participer à l'esprit et la dynamique de LGL :

- Permettre à LGL de communiquer sur l'image du skipper pour mettre en avant ses actions de développement du pôle course au large et de formation
- Permettre à Lorient Grand Large de constituer une banque d'images (portraits / bateaux / flotte) et à utiliser ces photos en vue de la promotion des skippers sur les différentes courses de la saison et de la promotion de Lorient Grand Large en tant que pôle course et en tant qu'organisateur d'événements.
- Permettre à LGL d'afficher son logo au moyen d'une flamme ou d'un adhésif 10x5cm collé sur le tableau arrière du bateau du skipper
- Afficher une volonté forte de progresser
- S'inscrire régulièrement à des courses
- Intervenir deux fois par an sur un thème de son choix auprès d'un club, d'une école, d'une collectivité, de la Cité de la Voile Eric Tabarly ou d'une entreprise
- Etre présent aux rencontres des partenaires de LGL ainsi qu'à l'Assemblée Générale de Lorient Grand Large (présent ou représenté)
- Participer à la dynamique d'échange entre les coureurs, en recourant le plus souvent possible à la mutualisation de moyens



Engagements de Lorient Grand Large :

- Mettre en place un programme de formation technique et théorique (météorologie, motorisation, électronique ...), moyennant des participations financières
- Mettre en place un programme de préparation sportive, moyennant une éventuelle participation financière
- Être à l'écoute des skippers et navigants concernant leurs besoins dans la préparation de leur saison
- Servir de relais pour la communication des adhérents sur le site internet et les réseaux sociaux de l'association
- Respecter les (éventuels) contrats de skippers avec d'autres localités dans la communication « skipper adhérent de Lorient Grand Large »
- Promouvoir le Pôle Course au large Lorientais et ses membres
- Défendre les intérêts des skippers auprès de l'Agglomération

Chaque année, une commission dite d'intégration statuera sur l'adhésion des coureurs souhaitant intégrer Lorient Grand Large.

Tous les coureurs adhérents sont invités à être présents à l'assemblée générale annuelle de l'association Lorient Grand Large.

Fait à Lorient en deux exemplaires le